

Vaccination anti-Covid des personnels du grand âge: toutes les principales organisations s'engagent vers l'obligation

Article 09/07/2021

Après notamment la FHF, la Fehap et le Synerpa, 13 "fédérations et organisations parmi les plus représentatives" des Ehpad et de l'aide à domicile, dont la Fnadepa, la Fnaqpa, l'Uniopss et Mcoor, ont à leur tour signé la déclaration commune du 7 juillet avec le ministère des solidarités et de la santé pour encourager les professionnels exerçant auprès des plus fragiles à se faire vacciner.

Tous les principaux représentants des Ehpad et des services à domicile ont "répondu à l'appel" de Brigitte Bourguignon et signé la déclaration commune poussant à la vaccination des soignants, mais aussi plus globalement de tous ceux au contact des personnes fragiles, a annoncé la ministre déléguée à l'autonomie dans un communiqué ce 9 juillet.

Les principales fédérations d'Ehpad et d'hôpitaux ainsi que les ordres professionnels s'étaient déjà mis d'accord le 7 juillet avec le ministère des solidarités et de la santé pour [préparer le terrain d'une obligation vaccinale anti-Covid](#).

Il y avait la Fédération hospitalière de France (FHF), la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires (Fehap), la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (Fnehad), le Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa), Nexem et la Croix-Rouge.

S'y ajoutent donc "13 fédérations et organisations représentants plus de 500.000 salariés des Ehpad et des aides à domicile", se réjouit Brigitte Bourguignon, soit:

La Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa), la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), l'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss), l'association de médecins coordonnateurs Mcoor, mais aussi la Conférence nationale des directeurs d'établissements publics pour personnes âgées et handicapées (CNDEPAH), le conseil national professionnel (CNP) de gériatrie et la Mutualité française ([qui s'étaient tous trois déjà positionnés](#)).

Côté domicile, on retrouve l'Union nationale de l'aide à domicile en milieu rural (ADMR), l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA), Adedom, la Fédération française des services à la personne et de proximité (Fédésap), la Fédération du service aux particuliers (Fesp), et la Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire (FNAAFP-CSF).

Olivier Véran se dit optimiste

Sur France Inter ce 9 juillet, Olivier Véran a par ailleurs rapporté que les représentants des collectivités territoriales, reçus la veille par le premier ministre Jean Castex, se sont montrés en majorité favorables à une obligation vaccinale.

Le ministre des solidarités et de la santé s'est montré optimiste quant à la vaccination des soignants, citant l'exemple de l'Italie, où le taux de vaccination a atteint 97% lorsqu'une vaccination obligatoire a été évoquée.

"A ce stade, aucune décision n'est prise, mais il semble qu'il y ait un consensus sociétal, politique et des instances professionnelles", a poursuivi Olivier Véran, ajoutant ne pas vouloir en venir à voir les professionnels de santé

sanctionnés par leurs employeurs (congs sans solde imposés, interdiction d'être en contact physique avec les patients fragiles, exclusion du lieu de travail), mais bien chercher à les convaincre.

Et cela, dans un contexte de reprise épidémique certaine: il a estimé que le variant delta (ex-"variant indien") du coronavirus Sars-CoV-2 serait probablement majoritaire en France dans le courant du week-end.

Ce variant, "60% plus contagieux que les autres souches virales", représentait "pas loin de 50%" des cas au 8 juillet, a-t-il précisé.

Olivier Véran a évoqué la montée du taux d'incidence (27/100.000) et la "dynamique épidémique" qui montre une hausse de 50% des contaminations d'une semaine à l'autre.

Y voyant une dynamique semblable à celles enregistrées au début des vagues épidémiques précédentes, le ministre a estimé manquer de recul pour pouvoir constater là le démarrage d'une nouvelle vague, bien que le plus probable soit que le virus continue à se développer en France dans les semaines à venir.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer les vaccinations, s'adressant en particulier au "10% à 15%" de Français disposés à se faire vacciner mais préférant encore attendre, afin qu'ils le fassent maintenant.

[Une 3e dose de vaccin fait son chemin pour les 80 ans et plus](#)

Dans [un avis](#) publié le 8 juillet, le conseil scientifique rappelle qu'en établissement, "plus de 90% de la population des résidents est vaccinée, avec deux doses, depuis début avril 2021. Ce taux a tendance à baisser du fait de la difficulté à suivre le rythme d'approvisionnement pour les entrants admis et non-vaccinés en ville. En revanche, seule la moitié du personnel est vaccinée."

Il se dit également favorable à une obligation vaccinale des soignants. "Après plusieurs mois d'explication, il est nécessaire de rappeler que le choix d'un métier de santé s'accompagne d'une responsabilité professionnelle vis-à-vis des personnes/patients que l'on accompagne", explique-t-il. Il considère que cette obligation "pourrait être étendue à d'autres catégories, comme les 'aidants', le personnel des services à la personne ou l'ensemble des professionnels (non sanitaires) exposés et exposants à un risque pour autrui".

S'agissant de l'efficacité vaccinale contre le variant delta, qui n'a pas été pour l'instant formellement établie, les études expérimentales suggèrent une capacité neutralisante "modérément voire fortement diminuée", en particulier pour une seule dose, celles en vie réelle montrent une efficacité située entre 60% et 88% contre les cas symptomatiques de Covid-19 et de 92% à 96% contre les formes graves.

Pour les résidents d'Ehpad, des études indiquent une absence d'anticorps anti-spicule chez environ 30% d'entre eux après deux doses, d'où [l'intérêt d'une troisième dose de vaccin à ARN messenger](#), estime le conseil scientifique, qui reconnaît néanmoins qu'il n'existe pas actuellement de données étayant cette stratégie.

Les premiers ciblés par ce rappel seraient les plus de 80 ans. Le conseil scientifique recommande que cette dose de rappel soit proposée à tous les Français de plus de 80 ans "dès maintenant".

A l'antenne de la radio publique ce 9 juillet, Olivier Véran a déclaré qu'un "nouveau rappel, chez les gens dont l'immunité à la base serait très fragile", "semble commencer à faire consensus dans le milieu scientifique".

Cette question sera abordée avant celle de la troisième injection en population générale, a-t-il indiqué. Le ministre "se focalise sur les personnes très âgées et très fragiles".

Dans un discours prononcé au congrès de Villes de France le 8 juillet, Jean Castex a de son côté estimé qu'il faudrait une troisième dose "sans doute pour les plus vulnérables, qui ont été vaccinés les premiers à la fois parce qu'ils sont vulnérables et parce que cette vaccination est intervenue de manière anticipée".

Claire Béziau, Bruno Decottignies, Marion-Jeanne Lefebvre et Virginie Bagouet

bd-mjl-vib/nc-eh/cbe/nc

La Rédaction